

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
Sciences de l'homme et de la société

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 03/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Sonja Denot-Ledunois, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

La communauté d'universités et d'établissements (Comue) de l'Université Côte d'Azur rapproche l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS) de deux écoles de commerce et de plusieurs écoles d'arts et de design. L'Université de Nice Sophia Antipolis présente une offre de formation structurée en six champs : *Droit, science politique, économie, gestion ; Lettres, langues, arts, communication ; Sciences, ingénierie, technologie, environnement ; Biologie, santé, sport ; Education, enseignement, formation et Sciences de l'homme et de la société*, ce qui ouvre aux étudiants un large spectre de mentions, de spécialités et de parcours.

Le champ *Sciences de l'homme et de la société* présente une architecture organisée autour de 17 mentions, équilibrées entre des licences générales, des licences professionnelles (LP) et des masters (M). L'évaluation porte sur les sept mentions de licence (*Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie ; Géographie et aménagement ; Histoire ; Philosophie ; Sciences du langage ; Sociologie ; Psychologie*), les deux spécialités de licence professionnelle (*Aménagement du territoire, développement, urbanisme ; Patrimoine matériel et immatériel*) et les huit mentions de master (*Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération ; Ethnologie transformations des sociétés contemporaines ; Linguistique ; Psychologie ; Histoire ; Géographie ; Pensée européenne et enseignement de la philosophie ; Sociologie : sociologie des mobilités*). Les composantes concernées par le champ sont l'unité de formation et des recherche (UFR) Lettres, arts et sciences humaines (LASH) dont les départements d'Ethnologie-Anthropologie, de Sociologie, de Sciences du langage, d'Histoire, de Géographie, de Psychologie, de Philosophie, et les UFR de Droit et Science Politique et de Sciences et enfin l'Institut supérieur d'économie et de management (ISEM).

L'offre se trouve largement déployée et présente des formations aux débouchés professionnels diversifiés. L'architecture des formations du champ permet aux étudiants de bénéficier d'une spécialisation progressive organisée en un continuum de cursus entre le cycle licence et le cycle master. Les mentions, organisées en spécialités ou parcours, aident à l'acquisition d'une culture générale et d'une culture spécifique aux disciplines du champ ainsi constitué. Le champ bénéficie d'un potentiel scientifique structurant au travers des activités de recherche menées dans les laboratoires membres de la Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est (MSHS Sud-Est), et d'autres entités de recherche, pour un total de quatre unités mixtes de recherche (UMR) et six équipes d'accueil (EA).

Bien intégrée dans son environnement socio-économique grâce aux partenariats noués avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec les départements et les villes, identifiée au niveau national et international au travers de la dimension recherche, l'offre de formation du champ *Sciences de l'homme et de la société* contribue à la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les objectifs de formation et les objectifs scientifiques, ainsi que les compétences professionnelles sont clairement exprimés dans les dossiers et sont généralement bien décrits dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et dans celles des annexes descriptives au diplôme (ADD). Les formations du cycle licence, qu'elles soient générales ou professionnelles offrent des possibilités de professionnalisation et/ou des perspectives de poursuite d'études vers des masters et plus largement d'insertion professionnelle. Cependant le continuum entre les deux premiers cycles universitaires doit être diversifié et lisible, ce qui n'est pas toujours le cas (*licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, master Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération ; master Ethnologie transformations des sociétés contemporaines*).

L'organisation des formations au sein du champ se caractérise par la mise en œuvre d'une spécialisation progressive, structurée et cohérente qui dirige soit sur une insertion professionnelle directe (LP *Aménagement du territoire, développement, urbanisme*, LP *Patrimoine matériel et immatériel*), soit sur une offre de masters dont l'architecture est classique. Les licences générales déploient des parcours en appui sur une 1^{ère} année de tronc commun ou d'unités d'enseignement (UE) mutualisées (licences *Psychologie* ; *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* ; *Sociologie*). Ce modèle prépare à une orientation vers des cursus diversifiés dont l'organisation de la deuxième année peut être très différente (licences *Géographie et aménagement* et *Histoire*). Les mentions de master présentent pour la plupart d'entre elles, des enseignements communs en 1^{ère} année suivis de parcours spécialisés intégrant selon les formations, mémoires, stages, séminaires, ateliers transversaux, notamment.

Pour autant, le principe de cohérence doit être trouvé dans la mesure où les mutualisations ne sont pas toujours optimales à l'échelle de la mention (masters *Ethnologie transformations des sociétés contemporaines* ; *Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération*) ou bien à celle du parcours (master *Pensée européenne et enseignement de la philosophie*).

Le positionnement des formations dans leur environnement académique et scientifique est clair et met en évidence des interactions possibles avec d'autres cursus (licence *Philosophie*, master *Géographie*). Le champ *Sciences de l'homme et de la société* se distingue principalement par des liens étroits avec les composantes et par un adossement solide aux laboratoires et structures de recherche. Le périmètre du champ est bien ancré dans un paysage socio-économique dynamique dans lequel figurent les collectivités territoriales, les entreprises, les associations professionnelles ou culturelles, les acteurs publics et privés. Toutefois, certaines formations ne valorisent pas ou ne renseignent pas leur positionnement dans ce contexte (licence *Sciences du langage*, master *Linguistique*), alors que d'autres formalisent leurs relations institutionnelles (LP *Patrimoine matériel et immatériel*, master *Psychologie*). L'offre de formation universitaire qui existe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et transfrontalière souligne des opportunités de collaboration à prendre en compte par l'Université de Nice Sophia Antipolis et des partenariats à explorer pour la majorité des formations du champ.

La qualité et l'implication des équipes pédagogiques bien structurées et pluridisciplinaires sont soulignées. Elles sont, pour certaines d'entre elles (licences *Psychologie* ; LP *Aménagement du territoire, développement, urbanisme* ; LP *Patrimoine matériel et immatériel* ; masters *Géographie* et *Psychologie*), nécessairement complétées par des professionnels. Dans beaucoup de masters, même à finalité recherche, il serait pertinent de faire intervenir plus de professionnels non académiques. Dans l'ensemble, la coordination pédagogique et le dispositif de sécurisation des parcours dans le cadre du partenariat avec les établissements d'enseignement secondaire sont bien signalés et soutenus par les équipes pédagogiques. Les taux d'encadrement sont très variables d'une formation à l'autre et certaines équipes souhaiteraient légitimement être renforcées.

Les effectifs diffèrent fortement selon les cycles et les mentions. Globalement la moitié des formations mentionne de faibles, voire très faibles flux (licences *Géographie et aménagement* ; *Sociologie* ; *Sciences du langage* ; master *Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération* ; *Ethnologie transformations des sociétés contemporaines* ; *Linguistique* ; *Pensée européenne et enseignement de la philosophie*), associés parfois à un taux d'abandon élevé (licences *Philosophie* et *Sciences du langage*). Le cycle licence se caractérise par un recrutement très diversifié, soit de proximité (licence *Géographie et aménagement*) ou qui dépasse l'académie (licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*, LP *Patrimoine matériel et immatériel*). Le continuum en master est contrasté puisque seuls trois masters sur les huit masters du champ voient leurs effectifs en augmentation (*Histoire*, *Géographie*, *Psychologie*). La réflexion et l'analyse de cette situation à l'échelle de l'ensemble des formations méritent d'être conduites à brève échéance pour interroger plus précisément la baisse ou la fragilité des effectifs, le taux d'abandon, d'échec ou de réorientation (licences *Histoire*, *Philosophie*, *Sciences du langage*), mais les données sont parfois manquantes (master *Linguistique*). Les informations relatives à l'insertion professionnelle des diplômés sont plutôt lacunaires ou inexploitable pour la majorité des diplômés exceptés pour les masters *Sociologie : sociologie des mobilités* ; *Géographie* et *Psychologie* pour lesquels un suivi plus rigoureux est organisé au niveau de la mention ou de la spécialité voire du parcours. Les poursuites d'études entre le cycle licence et le cycle master sont dans l'ensemble peu analysées.

Les étudiants bénéficient des ressources apportées par les travaux de l'ensemble des laboratoires de recherche dans la construction du lien formation-recherche et ce, parfois dès les premiers semestres de licence (licences *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* ; *Sociologie* ; *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Philosophie*). Du cycle licence au cycle master, la place de la recherche est concrète. Elle se traduit par la mobilisation et la qualité des enseignants-chercheurs qui en présentent une description précise, mais la formation à et par la recherche n'est pas toujours explicitée (licence *Sciences du langage*, masters *Linguistique* et *Psychologie*).

Les équipes pédagogiques, en effet, convoquent la recherche en s'appuyant sur des ateliers, des séminaires, des enseignements de méthodologie, des stages et mini mémoires, une initiation aux enquêtes, des visio-conférences avec les partenaires internationaux, notamment.

La professionnalisation prend toute sa place dans certains cursus sous la forme combinée, de stages et/ou de projets tuteurés (licences *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* ; *Sociologie*, LP *Patrimoine matériel et immatériel*, LP *Aménagement du territoire, développement, urbanisme*, master *Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération* ; *Ethnologie transformations des sociétés contemporaines* ; *Géographie* ; *Sociologie : sociologie des mobilités* et *Psychologie*). Ces approches sont des éléments très structurants et se déclinent en stages en milieu professionnel, en entreprise ou laboratoire de recherche. Dans la majorité des formations du champ *Sciences de l'homme et de la société*, l'opportunité de l'acquisition de compétences dans une situation professionnelle encadrée pendant le cursus universitaire, est peu voire pas du tout exploitée.

Toutes les équipes pédagogiques ne semblent pas avoir identifié la professionnalisation comme un atout à l'insertion professionnelle (master *Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération* ; *Ethnologie transformations des sociétés contemporaines* ; *Linguistique*) et ne valorisent pas encore ces dispositifs (licences *Géographie et aménagement* ; *Sciences du langage* ; *Psychologie*, master *Pensée européenne et enseignement de la philosophie*).

La plupart des formations bénéficie d'accords ERASMUS. A l'échelle du champ, la dimension internationale peut être formalisée soit au travers d'autres conventions (licence *Philosophie*, masters *Géographie* et *Sociologie : sociologie des mobilités*), soit, malheureusement, au travers du seul rayonnement de l'activité de l'unité de recherche (masters *Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération* et *Linguistique*). Pour autant, il ne semble pas qu'un effort d'accompagnement à la mobilité soit mis en œuvre. Aucun dispositif élargi ne prépare à la mobilité des étudiants, excepté quelques trop rares unités d'enseignement (UE) de langues. En effet, la politique d'enseignement des langues vivantes est largement perfectible.

L'université a conduit des actions destinées à renforcer l'attractivité des formations dès l'entrée à l'université, telles que : l'adéquation choix de cursus et origine de baccalauréat (disciplines littéraires et artistiques) ; l'animation d'ateliers par des doctorants ; la sécurisation des parcours dans le cadre du continuum enseignement scolaire vers l'enseignement supérieur. En revanche, et malgré la diversité des publics inscrits, aucun réel dispositif de mise à niveau ou d'accompagnement n'est opérationnel. Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas déployés de façon homogène dans les formations ce qui fragilise certains étudiants et peut expliquer des taux d'échec et/ou d'abandons significatifs. Cette situation peut être considérée comme un facteur limitant d'une dynamique de développement de l'offre de formation. Néanmoins, les formations veillent à proposer des passerelles pour améliorer la fluidité entre les cursus et favoriser une orientation active des étudiants. Elles sont présentées de façon lisible pour la majorité des formations. Le caractère original de cette architecture au sein du champ mérite être souligné, même si le suivi quantitatif de ce dispositif est peu renseigné.

Les technologies numériques font l'objet d'un usage classique, y compris dans l'administration et la gestion pédagogique du diplôme. Il n'est pas présenté de modalités particulières pour ce qui concerne la pédagogie par le numérique (plateforme de mutualisation de documents, espace numérique qui permet aux enseignants de proposer des supports complémentaires de cours, locaux et salles équipées pour des visio-conférences ou des modèles hybrides d'enseignement). En revanche, un effort porte sur la mise en œuvre d'une certification intégrée à la formation et sur la maîtrise attendue d'outils appliqués dans la licence *Géographie et aménagement* et dans les masters *Histoire* et de *Géographie*. Ainsi les équipes pédagogiques s'approprieraient-elles bien cet outil si elles n'étaient limitées par les moyens mis à disposition ?

A l'échelle du champ *Sciences de l'homme et de la société*, les modalités de l'évaluation des étudiants s'effectuent sous formes très diversifiées : études de cas, examens à distance, notes de synthèse, dossiers thématiques, fiches de lecture, travaux collectifs ou individuels, rapports de stages, épreuves orales. Cette approche permet de valoriser les compétences acquises dans les cursus et s'appuie sur la mise en place du contrôle continu. Ce cadre facilite l'accès aux formations pour un public varié hors formation initiale et mixe ainsi les origines de cursus ou professionnelles des inscrits. Le choix de ces modalités n'est pas toujours clairement expliqué (licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*) pour ce qui est de la compensation entre les semestres ou de la validation par un jury annuel (master *Linguistique*).

Si les formations décrivent les compétences qu'elles permettent d'acquérir d'un point de vue scientifique et professionnel, en revanche plus de la moitié d'entre elles ne disposent pas de suivi de l'acquisition des compétences, voire ne renseignent, ni sur les retours d'expérience, ni sur les analyses de pratiques professionnelles.

La licence *Philosophie* ainsi que le master *Psychologie* sont les seules formations qui se sont dotées d'un outil de suivi pour accompagner les étudiants dans leur préparation à l'insertion professionnelle.

Moins de la moitié des formations du champ a organisé le suivi des diplômés ou analysé les données fournies, ce qui traduit le faible intérêt porté à cette démarche pourtant essentielle pour le futur diplômé. Le suivi est très hétérogène, les données sont partielles, certaines inexploitable mais pour les masters *Sociologie : sociologie des mobilités ; Pensée européenne et enseignement de la philosophie* et *Psychologie*, il est au contraire, bien structuré.

Les conseils de perfectionnement, dont la composition, le rôle et les missions ne sont que décrits, ne se sont pas encore réunis, à l'exception des licences et masters *Philosophie* et *Psychologie*. Le caractère trop récent de leur mise en place n'a pas encore permis aux équipes pédagogiques de bénéficier pleinement de l'analyse et de la réflexion sur les perspectives d'évolution des formations du champ, ce qui est d'autant plus regrettable que le temps de l'autoévaluation est particulièrement propice à l'implication des conseils de perfectionnement. La présence d'un seul conseil de perfectionnement pour la licence *Géographie et aménagement*, la LP *Aménagement du territoire, développement, urbanisme* et le master *Géographie* ne paraît pas pertinente pour répondre à ses objectifs. La charte de l'évaluation des formations ou tout autre dispositif ne fait pas l'objet d'une pratique généralisée.

Points d'attention

Outre les points faibles signalés dans chacun des rapports sur les formations, le comité a identifié quatre formations sur lesquelles il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement : la licence *Sciences du langage* et les masters *Linguistique ; Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération* et *Ethnologie transformations des sociétés contemporaines*.

La licence *Sciences du langage* ne correspond pas aux attendus d'une licence générale. En effet, bien que le taux de réussite soit faible en 1^{ère} année de licence (L1) et que le nombre de diplômés soit très faible et en baisse sur la période, aucun dispositif formel d'accompagnement et d'aide à la réussite n'est proposé aux étudiants. On ne constate aucun suivi des diplômés. L'équipe pédagogique ne comprend aucun professionnel et il n'existe pas de préparation au projet professionnel des étudiants. Aucun stage n'est prévu dans la maquette ni même la possibilité d'en faire un qui soit crédité. Enfin, et alors que ce serait particulièrement adapté à la formation, la place du numérique est encore très réduite. Le cumul de l'ensemble de ces points faibles conduit le comité à considérer que les conditions d'études et de réussite des étudiants ne sont actuellement pas réunies.

Le master *Linguistique* ne correspond pas aux attendus d'un master à finalité recherche. On relève tout d'abord qu'un seul diplômé a poursuivi en doctorat sur les quatre dernières années. Ensuite, le taux de réussite est faible en 1^{ère} année de master (M1) et très faible en deuxième année de master (M2) en dépit d'un taux d'encadrement confortable. Le suivi des diplômés n'est pas fait alors qu'ils sont très peu nombreux. Sous prétexte d'une finalité recherche, aucune place n'est accordée à la professionnalisation en dehors de l'enseignement et de la recherche alors que le nombre de poursuites en doctorat est très restreint. D'autre part, et compte tenu des évolutions de la discipline, on s'étonne de l'absence de pratiques pédagogiques en lien avec le numérique. Enfin, aucune collaboration internationale n'est mentionnée. L'ensemble de ces éléments conduit le comité à s'interroger sur la place des étudiants qui ne semblent pas être au cœur de ce master.

Le master *Anthropologie sociale et cognitive : nature et forme de la coopération* présente un faible nombre d'étudiants, ce qui pose les questions de la visibilité et de l'attractivité du diplôme, et notamment de la poursuite d'études après la licence *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie*. La finalité du master doit être clairement choisie et affichée par l'équipe pédagogique, recherche et/ou professionnelle afin d'orienter les étudiants et rendre la promotion des finalités du master visible. Au regard de l'affichage recherche de la formation, la part de poursuite d'études en thèse est actuellement très réduite. Les emplois ciblés sont très larges ce qui nécessite un accompagnement vers ces emplois et secteurs d'activité, actuellement inexistant. Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences évaluées, les modalités de suivi du devenir des étudiants et le dispositif d'évaluation des enseignements sont, soit difficiles à apprécier, soit non opérationnels.

Le master *Ethnologie transformations des sociétés contemporaines* comporte trois spécialités dont deux n'ont pas ouvert depuis deux ans ce qui révèle un déficit d'attractivité de la formation. Les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années sans qu'il y ait eu de réaction pour remédier à ce problème. L'accès au marché du travail est faible. L'équipe pédagogique ne dispose que de connaissances imprécises sur le devenir des diplômés.

La seule spécialité restant ouverte présente une certaine redondance avec la spécialité *Migration et altérités* du master *Sociologie : sociologie des mobilités*.

La présence d'un master *Ethnologie*, d'un master *Anthropologie* et d'un master *Sociologie* amène le comité à s'interroger sur la pertinence de la coexistence de ces trois formations, d'autant que le potentiel scientifique et pédagogique permettrait de construire une formation unique, ambitieuse et attractive.

Avis sur la cohérence globale du champ

L'Université de Nice Sophia Antipolis présente un champ *Sciences de l'homme et de la société* bien positionné au sein de l'établissement et dans le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'environnement académique, très ouvert, assure aux étudiants des cursus et passerelles destinés à renforcer leur préparation à l'insertion professionnelle dans tous les secteurs d'emploi. Un cadre institutionnel, formalisé par des conventions valorise la mise en œuvre de ces dispositifs, tels que l'accueil des inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles ou la perméabilité entre les formations abritées par des composantes ou des structures différentes, telles que l'institut supérieur en travail social de Nice.

Les liens formation-recherche s'établissent dans les axes des travaux de recherche des enseignants-chercheurs de la Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est (MSHS Sud-Est). Cette unité de service et de recherche du Centre national de la recherche scientifique (USR CNRS 3566) de dimension internationale associe neuf laboratoires de recherche et contribue ainsi à l'attractivité du champ *Sciences de l'homme et société* auxquels s'ajoutent d'autres entités de recherche. Les dispositions des équipes pédagogiques à optimiser le potentiel scientifique et à construire une offre de qualité au sein du champ doivent être soulignées.

L'organisation du champ est pertinente et met en évidence une complémentarité avec d'autres cursus partagés au niveau d'autres composantes de l'université et affichées dans un autre champ. Ce modèle de mention partagées et d'inter-relations entre les champs de l'établissement se décline également pour plusieurs formations. Cette possibilité de s'orienter dans une offre à dimension interdisciplinaire aide à l'insertion professionnelle des diplômés, surtout lorsque le partenariat avec le monde socio-économique est valorisé.

L'implication de l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs et au-delà, celle de la communauté universitaire et de ses partenaires, assure aux étudiants et aux diplômés les conditions d'accès à des cursus variés ouvrant sur une diversité d'emplois ou sur la poursuite d'études. L'équilibre trouvé au sein du champ *Sciences de l'homme et de la société* pour articuler la dimension recherche et formation permet ainsi d'afficher la valeur ajoutée universitaire indispensable aux formations de qualité inscrites dans un continuum licence master doctorat.

Recommandations :

- Se donner les moyens d'augmenter l'attractivité de certaines formations du champ.
- Rendre opérationnels les conseils de perfectionnement pour une aide à la réflexion sur l'évolution des formations et améliorer le suivi des diplômés.
- Proposer des dispositifs centrés sur l'accompagnement et sur la réussite des étudiants.
- Généraliser et valoriser la pratique professionnelle au travers des dispositifs de stages.
- Faire bénéficier les étudiants d'une formation renforcée en langues étrangères et d'opportunités en matière de mobilité internationale.
- Favoriser l'accès aux technologies numériques.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

CHAMP SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE (SHS)

Réf. : C2018-EV-0060931E-DEF-FO180015291-020731-RT

Nice, le 24 avril 2017

Chers experts, chers collègues,

Les rédacteurs de l'auto-évaluation du champ *Sciences de l'Homme et de la Société* (SHS) tiennent à remercier les rédacteurs du rapport d'évaluation pour les points forts soulignés, ainsi que pour les points faibles, et pour les recommandations qu'ils ont formulées. L'ensemble du travail d'expertise accompli sur toutes les formations du champ et la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations SHS » nous encouragent à poursuivre dans le sens des réformes de fond engagées depuis 2012 et amplifiées sur l'offre de formation depuis 2 ans.

De façon générale, l'établissement tient à souligner que le travail d'auto-évaluation en marche depuis plus de 18 mois et effectué dans le cadre de l'évaluation HCERES avait déjà permis d'identifier la très grande majorité des points soulevés par les experts. Cet éclairage externe nous conforte dans nos conclusions.

Les résultats du bilan nous ont conduit à une réflexion qui a été menée par l'établissement dans ces instances (conseils centraux et commission permanente en particulier) et qui a permis d'affiner les cadrages de la politique de formation dont les grands axes avaient déjà été définis dans la politique de site et inscrits pour partie dans le projet IDEX UCA JEDI.

Les cadrages ont été votés depuis l'été 2017 et le travail se poursuit encore aujourd'hui pour en affiner la déclinaison et la mise en œuvre pratique. Ils ont porté sur la cohérence, la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation du site d'une part (définition de la liste des diplômes nationaux du site) mais aussi sur l'ensemble des dispositifs qui permettront le suivi interne de l'offre de formation tout au long du contrat.

A titre d'exemple, quelques points saillants déjà actés avant la réception des retours HCERES et des propositions complémentaires correspondant aux remarques soulevées par les experts

Objectif	Décision de cadrage	Action en cours ou à mettre en place
Pilotage et suivi des formations	Mise en place des conseils de perfectionnement	Contrôler leur composition et mettre en place un suivi plus étroit de leur fonctionnement effectif
	Définition des objectifs pour chaque type de diplôme (DUT, L, LP, M et ingénieur) déclinées en indicateurs cibles chiffrés	
	Contrat d'engagement de l'équipe pédagogique de chaque formation	Définition par les équipes pédagogique des cibles à atteindre et de la trajectoire envisagée pour chacune des formations
Evaluation des formations par les étudiants	Projet Evaluation-Amélioration-Valorisation et création d'un service centralisé d'évaluation (Maison EAV)	Enquête en cours pour 2017-18
Professionnalisation en Licence	Offre commune en compétences transversales (prépro dont entrepreneuriat, ouverture sur le secteur, découverte des métiers, aide à la recherche de stages et de contrats)	
	Contient aussi les compétences numériques/LVE/informationnelles/maîtrise de la langue française/engagement)	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Mise en place de parcours appliqués permettent une professionnalisation forte en licence générale	
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Alternance obligatoire pour les LP	
Professionnalisation en master	Projet professionnel dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2 sur la base d'un catalogue offert par l'établissement	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats

	« Certification » interne	Création d'un label PRO pour les formations à forte intégration professionnelle
Lien formation-recherche en master	Projet de recherche dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2	Champ/composantes/département/diplôme
	Formalisation de l'engagement des laboratoires avec les formations de Master (liens avec les projets/axes/équipes des laboratoires et le type de soutien de l'unité de recherche à la mise en œuvre de la formation)	
Réussite en licence	Suivi de cohortes assuré par la DEVE et les scolarités	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Mise en place d'une période Enjeux à l'entrée à l'université permettant la confirmation du choix d'orientation et la découverte réelle des disciplines et de leurs enjeux scientifiques et territoriaux	
	Mise en place de 6 portails d'entrée à l'UNS se poursuivant jusqu'en fin de L2	

Enfin, et parce que ce champ est aussi impacté par le secteur de l'enseignement, il est important de souligner que la mise en place d'un continuum lisible et efficace a aussi été validé et prendra la forme de parcours EEF 1D/2D ou EE (pour CPE) dont l'objectif sera de proposer dès le L2 une préprofessionnalisation (découverte du métier et de l'environnement) mais aussi des compléments de formation (pluridisciplinaire pour les parcours 1D et de formation initiale didactique pour les parcours 2D). Ce continuum se déclinera dans les mentions de licence des différents champs sur la base d'un modèle commun socle qui en assure les principes fondamentaux.

Dans la suite de cette réponse, nous allons apporter des éléments complémentaires correspondant aux points soulevés par les experts et spécifiques de ce champ

- *A propos de l'attractivité que nous lions aux autres recommandations du rapport (hors conseils de perfectionnement)*

Nous sommes convaincus que la mise en place d'un portail unique en SHS en L1 et L2, avec un choix à la carte par les étudiants des différentes mentions d'UE Découverte (L1) et d'UE Approfondissement (L2) assurées par d'autres mentions des deux champs LLAC et SHS augmentera l'attractivité des licences du champ en plus d'encourager l'ouverture et les échanges entre disciplines SHS pour les

étudiants du champ. Cette organisation plus riche et diversifiée pour l'étudiant ne sera néanmoins pas tubulaire et le mettra en situation favorable pour réussir son entrée puis ses études universitaires.

Concernant la professionnalisation comme atout à l'insertion professionnelle (p. 5), la future offre de formation a mis en place une formation commune aux compétences transversales au sein desquelles trouveront place des stages de préprofessionnalisation pour le champ SHS.

Toujours dans le cadre de la réflexion conduite sur les Compétences Transversales, un renforcement de l'offre d'enseignement des Langues Vivantes sera proposé.

Sur le suivi de l'acquisition des compétences, un travail de correspondance entre compétences de la fiche RNCP et UE du programme sera demandé à chaque formation. Cet exercice sera lié à une réflexion à mener sur les modalités d'évaluation et au projet Approche par Compétences dans lequel l'établissement s'est engagé.

Le suivi des diplômés dans le champ SHS relève, au niveau de l'établissement, de l'OVE (*Observatoire de la Vie Etudiante*), mais le fonctionnement optimal des Conseils de perfectionnement de Licence et de Master permettra à chaque mention (et notamment à celles qui répondaient le moins aux attentes, comme signalé dans le rapport, p. 6) de mieux définir ses objectifs disciplinaires et pédagogiques, de mieux encadrer les étudiants et d'ainsi mieux assurer leur suivi et leur future insertion professionnelle. Ce point sera un point de vigilance pendant le contrat.

- *A propos de la rationalisation de l'offre en vue d'une meilleure lisibilité*

Pour partie en lien avec la question des effectifs (Linguistique, Ethnologie, Anthropologie, cités p. 6), un travail de rassemblement des mentions SHS a été conduit, pour parvenir à la constitution et à l'adoption de trois mentions larges de Master : une mention *Civilisations, cultures et sociétés* (regroupant l'Histoire, les Sciences du Langage, la Philosophie et l'Anthropologie) dont le nombre de parcours a encore été récemment revu à la baisse par les instances universitaires ; une mention *Psychologie* ; une mention *Sciences Sociales* (regroupant la Géographie et la Sociologie).

Outre qu'il résout le problème crucial des faibles effectifs pour certaines mentions de Master, un tel regroupement dans la prochaine Offre de formation favorisera l'interdisciplinarité dans la recherche et dans l'enseignement par un système de formation « à la carte », la mise en synergie des disciplines et des équipes pédagogiques, et ne peut constituer qu'un atout pour une meilleure formation des étudiants à la recherche et pour une meilleure insertion professionnelle.

Les réponses spécifiques de formation du champ n'ont pas été reprises dans ce document de réponse à la synthèse du champ. Ils sont bien entendu disponibles dans les réponses effectuées par les équipes des formations concernées. Néanmoins, nous souhaitons encore une fois souligner que les points d'attention relevés sur les domaines des sciences du langage d'une part et de l'ethnologie-anthropologie d'autre part, avaient bien été identifiés. Ils sont et seront donc tout particulièrement accompagnés vers les objectifs cibles de l'établissement, en termes de réussite en L, poursuite d'études ou insertion professionnelle en M. Les éléments de cadrage cités plus haut nous permettent d'afficher clairement nos exigences. Concernant notamment le lien entre licence et master, le cadrage impose une réduction forte du nombre de parcours (1 unique en L et en M) aux disciplines n'affichant pas plus de 30 étudiants en L3 de la mention.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN